

Changement de dirigeants

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE

Société d'Investissement à Capital Variable

Agrément du CMF n° 40-2015 du 27 août 2015

Siège social: Immeuble STB - 34, Rue Hédi Karray

Cité des Sciences 1082 El Menzah IV

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE informe ses actionnaires et le public que suivant procès-verbal enregistré le 8 mai 2020 à la Recette des Finances –Charguia -Tunis, le conseil d'administration réuni le 29 avril 2020, a décidé de nommer Madame Hanen HADJ SALAH en tant que Présidente Directrice Générale de la SICAV en remplacement de Madame Rafika AKKARI.

.